

Chronique du 9 août au 5 septembre 1998

ZLÉA

Les neuf groupes de négociations de la ZLÉA se réunissent présentement à Miami, siège de la ZLÉA jusqu'en 2001, pour leurs premières séances de négociation. Ces réunions initiales, de nature technique, seront consacrées principalement à l'élaboration de règles et procédures pour la conduite des pourparlers. L'horaire des séances est le suivant : [accès aux marchés](#) (du 31 août au 2 septembre); [agriculture](#) (du 3 au 4 septembre); [services](#) (du 8 au 9 septembre); [investissements](#) (du 10 au 11 septembre); [subventions, droits antidumping et droits compensatoires](#) (du 15 au 16 septembre); [politique de la concurrence](#) (du 17 au 18 septembre); [marchés publics](#) (du 22 au 23 septembre); [droits de propriété industrielle](#) (du 24 au 25 septembre); et [règlements des différends](#) (du 29 au 30 septembre). Les comités consultatifs sur les petites économies, le commerce électronique et la participation de la société civile se réuniront aussi dans les semaines qui viennent à Miami.

Du côté américain, l'Association des Gouverneurs du Sud des États-Unis a adopté une résolution demandant au Congrès américain d'approuver cette année l'autorisation de la " voie rapide ", au risque de voir les États-Unis marginalisés dans les processus d'intégrations commerciales en cours dans les Amériques. À ce sujet, un accord a été conclu en août visant à forcer les négociateurs américains à consulter le comité de l'agriculture de la Chambre des Représentants avant de finaliser un accord commercial touchant l'agriculture et nécessitant l'autorisation de la voie rapide. Selon les auteurs de cet accord, celui-ci pourrait donner la majorité aux partisans de la voie rapide lors du vote prévu pour le 21 septembre (projet de loi [H.R. 1432](#)) par le chef de file à la Chambre, Newt Gingrich. La Maison Blanche s'oppose à un vote avant les élections de novembre prochain, encourageant activement les démocrates à ne pas participer au débat de manière à ne pas perdre l'appui des syndicats.

Dans ces circonstances, il semble peu probable que l'autorisation de la voie rapide soit approuvée avant les élections. Le projet de loi, faisant partie d'un *bill omnibus* ayant en son cœur le *African Growth and Opportunity Act* et incluant l'accord de parité à l'ALENA pour les pays du Bassin des Caraïbes, semble se rapprocher plus de la tactique électorale, visant à diviser les démocrates, que d'une véritable tentative d'obtenir l'autorisation de la voie rapide. Ses chances de succès sont d'autant plus diminuées qu'elle exclue explicitement la négociation d'accords sur les normes du travail et l'environnement, polarisant encore plus le débat à venir en 1999. Il reste aussi à voir si une autorisation obtenue dans ces conditions ne créera pas un autre problème de taille pour les négociateurs américains, puisque c'est bien sûr dans le domaine de l'agriculture que les pays latino-américains s'attendent à voir le plus grand nombre de concessions américaines. (Voir à ce sujet Reuters; [Fast Track](#); [Public Citizen](#). Une excellente analyse de ce projet de loi est offerte par la SELA, [Partisan Politics and the new U.S. Trade Bill](#), août 1998)

MERCOSUR

Les représentants du MERCOSUR et de la Communauté andine ont commencé le 7 septembre une réunion visant à conclure un accord qui remplacerait les pactes bilatéraux actuellement en vigueur entre les pays des deux blocs. Ces négociations, prévues dans l'accord-cadre signé en avril, doivent cependant être terminées pour le 1^{er} octobre à défaut de quoi les pactes bilatéraux existants devront être renouvelés. Les échanges commerciaux entre les deux blocs se sont chiffrés à près de 6 milliards de dollars en 1997, soit une hausse de 25% par rapport au niveau atteint en 1996. (Voir [AFP](#) et Reuters)

CARICOM

Les pays membres du CARICOM, totalisant une population de 6 millions d'habitants, ont signé un accord de libre échange avec la République Dominicaine qui à elle seule comprend près de 8 millions d'habitants. En plus des bénéfices commerciaux, cet accord servira à augmenter le poids du CARICOM dans les négociations de la ZLÉA et modifiera passablement la composition culturelle du groupe par le rapprochement avec un pays hispanophone. De plus, les pays membres ont sévèrement critiqué la forte diminution de l'aide américaine à la région et surtout les délais dans la promesse de l'administration Clinton à faire approuver la parité à l'ALENA pour les pays de la région. Ce désenchantement fut exprimé de manière assez claire par l'accueil chaleureux fait au dirigeant cubain Fidel Castro, invité à participer au Sommet des chefs d'États. (Voir CNN-Americas)

Politique commerciale américaine

Une excellente analyse vient d'être publiée par la SELA ayant pour titre " Perspectivas de los países de América latina y el Caribe en el ALCA " (aussi [en anglais](#)). L'argument principal de l'auteur, Craig Van Grastek, est que la politique américaine dans la négociation d'accords bilatéraux, régionaux ou multilatéraux, vise à créer des précédents qui formeront par la suite le " plancher " des demandes américaines lors de négociations ultérieures dans d'autres forums. Ceci explique en partie l'insistance américaine à négocier dans des domaines relativement peu importants pour certaines régions mais qui ont une importance cruciale pour la politique commerciale américaine à d'autres niveaux. La conclusion de l'auteur est que, paradoxalement, si les négociations pour la ZLÉA sont couronnées de succès, loin de donner un accès privilégié aux pays de l'hémisphère au marché américain, formant par le fait même un bloc commercial pour les Amériques, ce succès pourrait accélérer la venue d'un véritable libre marché universel, éclipsant par le fait même la pertinence de la ZLÉA.